

Domaine Public DP

1005

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
30 août 1990
Vingt-septième année

Le contretemps

Les mauvaises nouvelles n'arrivent jamais au bon moment. Cette maxime est de Robert Studer, directeur de l'UBS, annonçant la quatrième hausse du taux hypothécaire le jour où le baril de pétrole dépassait les trente dollars. Il est pourtant des mauvaises nouvelles qui arrivent au mauvais moment. Des malheureux, dans les vaudevilles, apprennent simultanément qu'ils sont ruinés et trompés. Mais l'heure n'était pas au vaudeville et M. Studer n'a fait rire personne.

L'UBS dépense des millions en publicité destinée à dorer son image, puis elle la décore en pratiquant la vérité sans tact. Admettons que la prévenance ne soit pas une donnée financière! Mais est-ce économiquement le bon moment?

Car on ne saurait appliquer mécaniquement la règle: l'épargne finance le crédit hypothécaire; si elle est insuffisante, on déclenche la hausse. C'est un simplisme d'ordinateur, comme ces programmes qui sont agencés pour vendre dès que la baisse atteint le cours où l'acheteur est perdant.

Les répercussions dans la durée sont un facteur décisif d'appréciation de chaque décision. Dans un exposé remarqué, M. Zwahlen, directeur de la Banque nationale suisse, soulignait que le temps d'incubation des mesures monétaires était, aujourd'hui, de vingt-quatre à trente-six mois. Or les premiers effets déflationnistes se font sentir depuis peu. Ne faut-il pas les laisser agir pleinement?

En effet, dès cet automne, il y aura amplification. On perçoit que les budgets publics vont être plus difficiles à boucler. Les choix seront plus sévères et les déficits, au taux actuel des emprunts, plus difficiles à supporter. Genève ne sera plus un cas isolé et particulier.

Le renchérissement brutal de l'énergie va alourdir cette facture. La taxation biennale (Confédération et majorité des cantons) provoquera un retard des recettes, corrigées de la progression à froid, sur les dépenses.

Dans le secteur privé, une dure bataille sur les salaires est d'ores et déjà programmée. Il serait étonnant que l'industrie d'exportation qui aura à affronter à la fois la hausse du franc suisse (rétabli) et la hausse des coûts salariaux due à l'inflation ne se montre pas très dure d'oreille et d'oseille. A moyen terme (deux ans), la surchauffe sera calmée par plus d'austérité.

Il serait dès lors de politique sage de ne pas créer des processus à développement lent qui vont relancer l'inflation: quatrième hausse des taux en novembre 90, répercutée par l'indice de mai 91, prise en compte par les salaires 92. L'UBS n'en a cure.

Elle prétend en effet avoir fait une appréciation macroéconomique. Les besoins d'argent seront immenses dans le monde entier: le tiers monde, l'Est, l'Allemagne pour payer la réunification, les Etats-Unis. Les taux seront donc durablement élevés et la Suisse devra, malgré l'abondance de son épargne, rejoindre le peloton des pays de l'OCDE, à taux élevé.

C'est oublier — on a beau taper, le clou n'entre pas — que la Suisse est le pays hypothécairement le plus endetté du monde. L'alignement sur les taux européens sera pour son économie exceptionnellement coûteux. La brutalité de la décision et l'absence de concertation avec les responsables de l'économie étonnent d'autant.

L'UBS, forte de son expansion, est entrée en force sur le marché hypothécaire (30%). Elle donnait ainsi une assise nationale à ses affaires mondiales; elle équilibrerait son portefeuille avec des créances de toute sûreté.

Aujourd'hui pour maintenir ses marges, le cours de ses actions, son bénéfice exceptionnel, elle prend l'initiative d'une hausse aux lourdes répercussions. Soit d'abord.

La place financière aime souligner sa contribution à la prospérité nationale. Certes. Mais on peut aussi retourner le slogan: ce qui est bon pour l'UBS n'est pas bon pour la Suisse. AG

Hésitations et reculade

(jd) Reculade du Conseil fédéral, accusent la gauche et les organisations de consommateurs et de protection de l'environnement. Pas décisif vers la réduction de la quantité de déchets, affirme Flavio Cotti.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le gouvernement a tergiversé: vingt mois entre la publication du premier projet d'ordonnance sur les emballages pour boissons et l'adoption du texte définitif. Le temps nécessaire pour revoir la copie à la suite des réactions virulentes des milieux économiques et pour négocier une solution alternative.

Dans un premier temps le Département fédéral de l'intérieur se propose de stopper net la part croissante des emballages à jeter sur le marché des boissons: interdiction des boîtes en aluminium et en fer blanc, et des bouteilles en PVC, contingentement des bouteilles en verre et en plastic (PET).

Le texte finalement adopté traduit le changement de stratégie: seule l'interdiction du PVC subsiste, une rigueur d'autant plus facilement acceptable que les producteurs suisses ont déjà abandonné ce type d'emballage. Pour les autres boîtes et bouteilles non consignées, la Confédération impose le recy-

clage de quantités fixes. Mais comme le nombre d'emballages de boisson n'est pas contingenté, il n'y a aucune garantie que diminue ce type de déchet dans les usines d'incinération.

Trois remarques à propos de ces péripéties. Même si la protection de l'environnement reste une préoccupation majeure de la population selon les sondages d'opinion, les comportements sont encore loin de suivre. Comme dans bien d'autres domaines, les appels à la modération se révèlent impuissants à produire des résultats significatifs.

Dans une économie de marché, les entreprises sont guidées par le souci de développer leurs ventes. Seule la menace d'une réglementation ou la crainte de voir se détériorer leur image les convainquent de restreindre leur appétit. Ainsi, c'est aujourd'hui seulement, à l'annonce d'une possible intervention de l'Etat, qu'elles mettent en place un système de récupération des emballages perdus.

Dans deux ou trois ans on pourra évaluer l'impact de cette réglementation «consensuelle» et apprécier le sérieux des «partenaires» industriels. En cas d'échec, le Conseil fédéral annonce une consigne sur les emballages perdus.

tement, bien au contraire (cité par *L'Agefi*, 24.8.90). Question: si l'amortissement est contractuel, on s'explique mal ce ralentissement. S'agissait-il jusqu'ici d'amortissement extraordinaire, accéléré? La banque fort peu transparente ne présente que les faits partiels qui servent sa cause.

Si le problème est vraiment celui du refinancement du marché hypothécaire par lui-même, on se demande pourquoi les banques ne proposent pas à leurs débiteurs une accélération des amortissements plutôt qu'une hausse des intérêts. Elles obtiendraient, par accord contractuel, une épargne plus forte. L'effet économique serait bon, mais le profit, lui, serait plus faible. Elle prétendent se soumettre aux lois du marché, mais selon leur interprétation et leur convenance non philanthropique.

Mais au bout du compte cette temporisation aura permis à l'économie de repousser les contraintes de quelques années.

Le Vorort a salué la solution adoptée parce qu'elle prend appui sur les mécanismes du marché. Ce qui n'empêche pas cette même organisation de rejeter catégoriquement d'autres mesures incitatives, notamment en matière énergétique, tout aussi compatibles avec l'économie de marché. Double langage et crédibilité entamée. ■

IDENTITÉ

A qui appartient le français ?

(cjp) Avons-nous le droit d'être déçus de l'attitude de la France qui ignore la Suisse dans sa tentative de réformer le français? En réalité nous ne prenons aucune initiative pour défendre notre langue et nous sommes totalement inattentifs aux désirs de ceux qui, hors de l'Hexagone, cherchent à modérer le quasi-monopole qu'exercent nos voisins dans le domaine linguistique.

En Suisse, ce sont des bénévoles qui prennent des initiatives pour améliorer l'usage du français. Citons trois exemples: *Défense du français*, *Le Fichier français de Berne*, deux systèmes de fiches de références, et en plus *Le Guide du typographe romand*, publié depuis 1943.

Défense du français représente un ensemble de fiches diffusées périodiquement par la section suisse de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française. Ce sont des rappels du bon usage des termes et des mises en garde contre le recours trop fréquent à des termes d'origine étrangères dont les synonymes existent en français. On s'abonne à ces fiches et nous n'avons pas connaissance de l'existence d'un appareil administratif subventionné pour en assurer la parution.

Le Fichier français a été créé à Berne en 1959 par des fonctionnaires fédéraux utilisant une partie de leurs loisirs pour lutter contre l'évolution pernicieuse du français. A titre bénévole, ils ont discuté et rédigé 1500 fiches dont un petit tiers sur le bon usage du français (fiches blanches) et le solde (fiches vertes) sur la traduction possible de termes alle-

DOSSIER DE L'ÉDITO

Une hausse durable

(ag) L'anticipation d'une hausse durable du loyer de l'argent apparaît clairement dans le taux retenu par l'UBS pour les hypothèques à taux fixe (trois et cinq ans). Elles aussi subissent la hausse. Sont offerts 8,25% à trois ans et encore, c'est ce qu'il faut souligner, 7,75% à cinq ans.

L'amortissement

L'UBS a mis en évidence un ralentissement du remboursement des hypothèques qui affaiblit le refinancement de ce marché. Selon Urs Rinderknecht, directeur, le détenteur d'hypothèque ne veut plus réduire son endet-

mands fréquemment utilisés en Suisse. Deux brochures ont aussi été publiées sur l'emploi des majuscules et sur les formules épistolaires. Des rapports ont été établis avec des organismes de défense de la langue française existant à l'étranger. Ce travail a bénéficié d'éloges de magistrats mais il n'y a jamais eu de tentative de prendre en charge financièrement ces activités dont ont bénéficié de nombreux organismes publics et privés. Mais les bénévoles deviennent rares ou se lassent. La publication des fiches blanches a été interrompue. Le rythme de parution des fiches vertes est lent.

Un jour viendra où un institut suisse pour la langue allemande sera créé. «*Il œuvrera dans l'intérêt de l'ensemble du pays en précisant le rôle de l'allemand dans la Suisse quadrilingue.*» Ce sera trop tard pour nous réveiller et Berne résoudra les problèmes linguistiques en se fondant sur un nouvel article constitutionnel. Le français étant langue nationale, il appartient à la Confédération d'organiser l'espace francophone en Suisse et sa représentation à l'étranger. ■

FINANCES GENEVOISES

Ceinture

(jd) Si toutes les demandes des départements avaient été acceptées, le budget cantonal pour 1991 aurait affiché un déficit de 400 millions de francs. Près de 10% des recettes. Un déséquilibre d'autant moins acceptable qu'il n'apparaît pas comme un phénomène accidentel: la suppression de la progression à froid, ce mécanisme qui fut l'oreiller de paresse des finances genevoises, la baisse des transactions immobilières, le départ d'un certain nombre de contribuables intéressants et le vieillissement de la population sont des facteurs durables.

Le Conseil d'Etat a donc réagi et ramené le déficit à 254 millions. Mais cette fois, plus question de bricolage comme ce fut le cas lors de l'adaptation du budget 1990. Pas de réductions linéaires, mais des choix d'efforts prioritaires: personnes âgées, logement social, justice; pas de blocage des effectifs mais une stabilisation qui permet des développements ponctuels (justice). La fonction publique contribue pour 20% à

la réduction du déficit: elle ne touchera pas l'allocation de rattrapage pour 1990 (50 millions), mais les salaires seront indexés.

L'opération budgétaire se présente sous de bons augures. Tout d'abord un gouvernement unanime, ce qui constitue une condition politique indispensable au succès de l'entreprise. Ensuite, la mise en évidence de priorités. Finalement la volonté de mieux remplir les caisses de l'Etat en comblant les lacunes de la législation et en combattant plus efficacement la fraude fiscale.

Certes les fonctionnaires supportent une part non négligeable de l'effort. A l'avenir on peut imaginer une indexation semestrielle, à l'image de ce que pratiquent nombre de cantons et la Confédération. Et le maintien du rattrapage pour les bas salaires, plus durement touchés par l'inflation. Mais en contrepartie le Conseil d'Etat promet un effort en matière de formation et de meilleures conditions d'engagement pour les fonctions qui ne sont plus concurrentielles avec le secteur privé.

Reste à poursuivre l'effort et à affiner l'analyse des dépenses de l'Etat afin de dégager les économies nécessaires et de mieux cibler l'action publique: le seul montant des dépenses collectives n'est pas un indicateur fiable de l'efficacité des prestations servies. Cette persévérance de la part des autorités peut rendre acceptable le sacrifice exigé de la part de la fonction publique. A défaut de quoi cette dernière se sentira à juste titre le dindon de la farce budgétaire. ■

PETIT CRÉDIT

Empruntez, vous êtes fiché

(pi) Il n'y a pas que le Ministère public fédéral à avoir constitué un important fichier. Les banques pratiquant le petit crédit ne sont pas en reste:

L'élément central de tout examen de solvabilité est constitué par la demande adressée à la Centrale d'information de crédit (CIC), une institution de contrôle de débiteurs à l'échelon national, qui comprend plus de cent membres et qui recense, selon des estimations, plus de 95% de tous les petits crédits et des contrats de leasing portant sur des biens de consommation. La CIC avait

*mémorisé à la fin 1989 plus de 900'000 adresses, et c'est l'un des principaux instruments permettant d'éviter des surendettements. Elle renseigne les ayants droit en leur fournissant des détails relatifs aux obligations préexistantes en matière de crédit et de leasing, obligations souscrites par le requérant en question, y compris en ce qui concerne la manière dont ledit requérant s'acquitte du paiement de ses mensualités. Au moyen d'un système informatisé et intégré de rappels avec émoluments, la CIC s'assure de la stricte observance de ses membres en ce qui concerne leurs communications à son intention. (...) Pour des clients à répétition — ceux-ci font partie des meilleurs risques — la banque de données propre à la CIC fournit de précieuses informations. Parmi les facteurs particulièrement importants pour évaluer le risque, il y a la stabilité du requérant quant à son emploi et à son domicile. (Extrait d'un article de Lydia Saxer, membre de la direction de la Banque Procrédit et présidente de l'Association suisse des banques de crédit et établissements de financement, dans *La Vie économique* n° 6/90.)*

Il est bien sûr légitime que les banques cherchent à se protéger contre les mauvais payeurs. Mais elles constituent leur fichier et l'utilisent en l'absence de tout contrôle, et probablement avec une efficacité bien supérieure à celle des agents de la Confédération. ■

CONSEIL NATIONAL

Voyage pépère

(pi) La Commission de l'énergie du Conseil national devait se rendre à Tchernobyl afin de s'informer sur les dangers du nucléaire. Mais le voyage n'a pas eu lieu pour des raisons budgétaires. Quant à la proposition des Médecins de l'environnement de prendre en charge les frais de cette visite, elle n'a pas été retenue. En lieu et place, les commissaires se sont rendus, en août, à la Grande-Dixence. Quelques parlementaires ont tout de même visité Tchernobyl — la commission elle-même fera le déplacement l'année prochaine, une fois les votations passées — mais aucun pro-nucléaire n'a participé à ce voyage privé. ■

«Vivre avec des radiations»

(réd) L'Union des centrales nucléaires suisses mène actuellement campagne en faveur du maintien et du développement de cette forme d'énergie. Elle s'appuie notamment sur une cassette vidéo de propagande intitulée «Vivre avec des radiations» et diffusée dans un bus circulant en Suisse. Nous avons demandé à Lucien Borel, professeur honoraire à l'EPFL, de visionner cette cassette et de nous faire part de ses réactions.

Sur le plan de la présentation, cette cassette est joliment réalisée. Mais sur le plan du contenu, c'est un petit chef-d'oeuvre de perfidie, car les auteurs ont mélangé habilement des notions générales connues avec quelques arguments corrects, qu'il n'est plus possible de cacher à cause de la prise de conscience actuelle, et des arguments tendancieux, qu'ils ont osé présenter en profitant du flou qui subsiste encore dans l'information sur la radioactivité.

Voici quelques-unes des contre-vérités et des affirmations gratuites qui méritent d'être dénoncées et les commentaires qu'elles suscitent.

● «La radioactivité peut guérir.»

La radioactivité ne peut pas guérir. Lorsqu'elle est bien ciblée, elle détruit plus vite les cellules malades que les saines. Mais elle affecte également de façon irréversible le voisinage du tissu visé. Il n'y a donc pas guérison, mais seulement rémission de la maladie.

● «La radioactivité est facile à mesurer.»

Cela n'est pas vrai pour l'homme de la rue. Même avec un appareil sophistiqué, il est incapable d'interpréter la mesure. Il est à relever que les limites légales ont un caractère arbitraire et sont corrigées à la baisse d'année en année. De toute façon, il est très difficile de les faire respecter.

● «La radioactivité a été l'un des facteurs déterminants pour le développement de la vie sur terre.»

A ce jour, aucune étude scientifique n'a mis en évidence une telle affirmation.

● «L'irradiation à laquelle nous sommes exposés est pour les trois quarts d'origine naturelle. ... Etant donné que la radioactivité existe depuis toujours et partout sur la terre, il faut pour pouvoir évaluer cette toxicité, étudier les effets

de doses plus élevées que celles que provoque la radioactivité naturelle.»

Ce discours n'est pas pertinent, car il compare de façon grossière la radioactivité *naturelle* et la radioactivité *artificielle* due à l'exploitation industrielle de l'énergie nucléaire. La radioactivité naturelle (cosmique, terrestre, ...) est *diffuse* et varie peu dans l'espace et dans le temps. Elle donne lieu à une *irradiation externe*. En revanche, la radioactivité des radionucléides relâchés dans l'environnement à tous les stades de la chaîne nucléaire (de la mine jusqu'au dépôt de déchets radioactifs) ou en cas d'accident majeur, est *concentrée* et varie fortement dans l'espace et dans le temps. Elle donne lieu à une *contamination interne*. Elle est extrêmement dangereuse tout d'abord à cause du phénomène de *bioconcentration* dans les végétaux et les animaux, et ensuite parce que les particules radioactives ingérées ou inhalées par l'homme vont se fixer dans son corps et y séjourner pendant des années. Donc, dire que «la part de l'irradiation due à l'exploitation des centrales nucléaires est inférieure à 1 % de la radioactivité totale» est une spéculation fondée sur une comparaison fallacieuse entre la radioactivité naturelle et la radioactivité artificielle.

● «Notre système immunitaire a la faculté de venir à bout, du moins jusqu'à un certain niveau, de toutes sortes d'influences nocives telles que ... le tabac, ... les rayons ultra-violet et aussi les rayons radioactifs.»

Ces affirmations sont aberrantes, car elles passent sous silence les cancers du poumon dus au tabac, les cancers de la peau dus aux rayons ultra-violet et les maladies dues aux radiations (leucémies, cancers, dégâts génétiques, ...).

● «Il est impossible de prouver statistiquement la nocivité des faibles doses.»

Cet argument est faux. De nombreuses études scientifiques ont mis en évidence la nocivité des faibles doses (voir la bibliographie en encadré, page 6).

En fait, le système immunitaire est affaibli par les faibles doses. Sa destruction entraîne la diminution du nombre de cellules phagocytes. Il est donc faux de nous faire croire que le système immunitaire va toujours réparer les dégâts produits par les effets ionisants, même faibles et même provenant de la radioactivité naturelle. Par exemple, Rosalie Bertell, seule scientifique ayant fait une étude épidémiologique au Kerala, en Inde, a établi que, contrairement à l'affirmation contenue dans la cassette, les habitants de Kerala ont des maladies spécifiques dues au fait qu'ils subissent une irradiation plus élevée que la moyenne.

● «Il est possible que Tchernobyl ait augmenté ... de 10 cas supplémentaires (le nombre) de cancers sur 1 million.»

Etant donné les difficultés insurmontables soulevées par une telle évaluation, et notamment les incertitudes liées au fait que les effets de la radioactivité peuvent se faire sentir à retardement pendant des décennies, le chiffre de 10 cas supplémentaires avancé ici n'est qu'une vue de l'esprit.

● «Chacun est tenu d'éviter toute irradiation inutile de personnes.»

Si les pro-nucléaires étaient conséquents, c'est-à-dire s'ils appliquaient eux-mêmes cet excellent principe, ils devraient convenir que la seule façon de le respecter est d'abandonner progressivement l'exploitation de l'énergie nucléaire.

● «... depuis l'accident de Tchernobyl, certains aliments font l'objet d'analyses plus fréquentes, même si la radioactivité est, dans la plupart des cas, retombée au niveau antérieur à Tchernobyl.»

Cet argument tend à banaliser les retombées de Tchernobyl, car il veut faire oublier que certains radionucléides affectant le territoire suisse ont des demi-vies très longues. A-t-on oublié que le césium 137 trouvé dans les poissons du lac de Lugano a une demi-vie de 30 ans?

● «Les déchets radioactifs sont produits en quantité modeste.»

Cet argument est trompeur, car ce qui

importe n'est pas le volume des déchets, mais leur toxicité potentielle.

En admettant une dose mortelle de radiation (à 50%) de 300 rem, chaque kilowattheure d'électricité d'origine nucléaire est accompagné de la production de 3600 doses mortelles, et une centrale nucléaire de 1000 mégawatts produit en 30 ans 10^{15} doses mortelles sous forme de déchets nucléaires.

● «Les déchets radioactifs provenant des centrales nucléaires doivent être stockés de façon à ne présenter aucun risque inadmissible pour toutes les générations futures.»

Cette profession de foi est certes louable. Malheureusement, elle est purement spéculative et ne débouche sur aucune réalité concrète.

En effet, au fur et à mesure que s'élève le niveau scientifique des études géologiques, nous constatons de plus en plus clairement non seulement que le sol de notre planète n'est jamais homogène, mais qu'il a une vie propre impossible à prévoir à long terme (fissurations, cassures, glissements, déplacements, migrations des eaux et des substances dissoutes ou en suspension, ...). Il est pénible de devoir constater que, malgré les déclarations ambiguës de la Société coopérative nationale pour l'entreposage de déchets radioactifs (Cédra), la preuve de la possibilité du stockage définitif des déchets hautement radioactifs en Suisse n'a jamais été apportée. Il devient chaque jour plus évident qu'elle ne le sera jamais.

Finalement, qui décidera si le stockage ne présente aucun risque inadmissible pour les générations futures?

● «Contrairement aux autres déchets toxiques tels que le mercure, l'arsenic ou le cadmium, le danger lié aux substances radioactives ne cesse de décroître.»

Cette comparaison est fallacieuse, car il est possible d'annuler la toxicité des autres déchets toxiques, alors qu'il est impossible d'annihiler celle des déchets radioactifs.

● «On escompte pour les déchets de haute radioactivité une durée de 10^4 ans...»

Même si ce chiffre est sous-estimé, il justifie pleinement les craintes des anti-nucléaires. Quelles que soient les performances techniques envisagées, est-il

éthiquement défendable, afin d'accroître notre confort, de fabriquer des poisons aussi toxiques, puis de les léguer sans scrupules à nos descendants ?

● «...d'où la construction de barrières multiples afin d'éviter une pénétration d'eau.»

Au point de vue purement technique, et compte tenu de nos connaissances géologiques, nous savons qu'aucun système de barrières multiples n'est en mesure de contenir les déchets hautement radioactifs pendant 10^4 ou 10^5 ans.

● «Le stockage se fait dans ...»

Non. Actuellement, il ne se fait pas. Les pro-nucléaires aimeraient bien le faire. Nuance!

● «Un dépôt de stockage définitif pour déchets de faible et de moyenne activité est ... en exploitation ... en Suède. ... En Finlande, un autre dépôt de ce genre se trouve à un état avancé de construction.»

Même en admettant que les formations géologiques en Suède et en Finlande soient favorables au stockage des déchets de faible et de moyenne activité, nous ne pouvons absolument rien en conclure pour le stockage des déchets de haute activité en Suisse.

● «Tchernobyl: 30 personnes sont décédées des suites de brûlures, 237 ont

été fortement irradiées, plus de 10^5 habitants de la zone de 30 km autour de la centrale ont dû être évacués pour une période indéterminée.»

Ces chiffres sont honteusement sous-estimés (voir encadré ci-dessous).

● «Three Mile Island : On n'a déploré aucune victime ...»

En fait, l'absence de victimes n'a jamais été clairement établie.

● «La centrale de Tchernobyl était dépourvue des mesures de protection nécessaires.»

Les pro-nucléaires exploitent à fond l'argument selon lequel nos centrales nucléaires ont une solide enceinte de confinement, alors que celle de Tchernobyl n'en aurait pas eu du tout. Cet argument est outrancier.

Tout d'abord, il faut préciser que la centrale de Tchernobyl était équipée d'un certain confinement, mais qui était de conception différente de celui de nos centrales.

Ensuite, il faut dire clairement que, si l'accident de Tchernobyl était arrivé à Three Mile Island ou dans l'une de nos centrales, les conséquences auraient été aussi graves, sinon plus. En effet, les estimations de l'énergie libérée à Tchernobyl sont de l'ordre de 1000 mégajoules, de sorte qu'aucune des enceintes de confinement des centrales actuelles n'aurait pu résister. Les conséquences

(suite, page 6)

Les victimes de Tchernobyl

Quoique encore incertains, les chiffres suivants ont été avancés:

Ukraine (10 millions d'habitants)

- 5000 personnes seraient décédées, 50'000 personnes, dont 16'000 enfants, seraient malades.
- 450'000 personnes ont reçu une aide médicale (fin 1989).
- 130'000 personnes ont déjà été évacuées, 40'000 doivent encore l'être.
- 5 millions d'hectares sont contaminés, dont 3,5 millions d'hectares de terres cultivées et 1,5 millions d'hectares de forêts.
- 1 million de personnes boivent du lait contaminé.
- 600'000 personnes ont travaillé

depuis la catastrophe sur le site de la centrale. Une bonne partie d'entre elles est aujourd'hui introuvable (soldats employés pour éteindre l'incendie et comme liquidateurs).

Biélorussie (10 millions d'habitants)

- 2/3 des retombées radioactives concernent la Biélorussie.
- Quelques milliers de personnes ont déjà été évacuées, 118'000 personnes doivent encore l'être.
- 20% des terres cultivées sont irradiées.
- 15% des forêts sont irradiées.
- 2 millions de personnes vivent sur ces terres irradiées.

auraient pu être plus graves, car les produits radioactifs auraient été projetés moins haut et l'effet de dilution aurait été plus faible.

● «Il n'y a pas de risque 0 en matière d'accident nucléaire, mais grâce à des mesures appropriées, il est possible de réduire le risque de manière à le rendre comparable à d'autres risques inhérents à notre monde technologique.»

Cette phrase est l'une des plus lénifiantes de tout le discours contenu dans la cassette.

D'un côté, il est heureux que les pro-nucléaires finissent par admettre que la probabilité d'occurrence d'un accident majeur ne peut pas être nulle, après avoir laissé entendre le contraire pendant tant d'années à l'aide d'euphémismes tels que «pratiquement nulle», «insignifiante», «négligeable». Mais il est inacceptable de comparer le risque nucléaire aux autres risques technologiques. La radioactivité entraîne un risque multiforme, qui échappe à nos sens: les rayons ionisants sont invisibles, inaudibles, inodores, insipides et impalpables. Il s'agit d'un risque d'une dimension nouvelle, que l'on ne peut comparer à aucun autre. La radioactivité peut provoquer des modifications somatiques et génétiques irréversibles, et cela à des échelles d'espace et de temps inconnues jusqu'ici. La poursuite de l'exploitation de l'énergie nucléaire est incompatible avec la survie de l'humanité et des espèces vivantes.

Enfin, il est insoutenable de faire croire aux gens que «des mesures appropriées» permettraient de réduire l'horreur des conséquences d'un accident majeur sur l'homme et sur la biosphère, alors que nous prenons de jour en jour plus conscience du caractère dérisoire des mesures de sécurité par rapport à l'ampleur du cauchemar sans fin des suites d'une catastrophe nucléaire de la dimension de Tchernobyl. Il est certain

Le volume 5 des «Dossiers de l'environnement», intitulé *La Radioactivité dans tous ses états*, vient de paraître. Il a été rédigé par Henri-Paul Deshusses, avec la collaboration de René Longet. Le professeur Lucien Borel fait également partie des personnes ayant participé à cette entreprise.

Renseignements: SPE, 6, rue Saint-Ours, 1205 Genève. Tél.: 022 29 99 29.

Radioactivité à faibles doses...

- BARUCH M. et al.: *Increased risk of Breast Cancer after Low-Dose irradiation*. The Lancet, March 25, 1989.
- BERTELL R.: *Sans danger immédiat? L'avenir de l'humanité sur une planète radioactive*. La pleine lune, 1988.
- GOFMAN J.W.: *Radiation-Induced Cancer from Low-Dose Exposure: An independent Analysis*. C.N.R. Book Division, San Francisco, 1990.
- MARSHALL E.: *Radiation Risk Estimate – Health effects of Exposure to Low Levels of Ionizing Radiation*. Science, Jan 5, 1990.
- PROFESSEURS ALVEN/JOH/GOFMAN/MORGAN/ROTHBLATT/STERNGLASS/WALD: *Warum auch geringe Radioaktivität gefährlich ist*. Herausg.: H. Strohm, Verlag 2001, 1986
- YALOW Prof. R.S.: *Biologische Auswirkungen von kleineren Strahlendosen*, bei: Forum für Wissenschaft und Energie, 2. Aufl. 1986.

que le système médical serait complètement dépassé par les événements. Quelles que soient les mesures prises, le chaos et l'horreur l'emporteraient de loin sur les quelques atténuations locales et temporaires des effets de la radioactivité.

En conclusion, le message diffusé par la cassette «Vivre avec des radiations» est

révoltant surtout à cause de la banalisation systématique de la radioactivité qui ressort déjà du titre lui-même et qui est honteusement généralisée dans le texte; le fait d'encourager la poursuite du développement de l'industrie nucléaire par une propagande mensongère est hautement condamnable sur le plan de l'éthique.

Lucien Borel

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

A propos du Bon Dieu ...

Ce serait une erreur de croire que les débiles, ou légers ou profonds, sont moins nombreux en Italie que chez nous.

A propos du livre récent de Scheffler sur Auschwitz, dans lequel il prétend que le chiffre de 4 millions de victimes est fortement exagéré, un certain Emanuele Novazio écrit dans la *Stampa* du 22 juillet, que la majorité des Juifs polonais sont morts à Treblinka, Sobibor et Belzec. A Auschwitz, il n'y en eut que peu: «*Ad Auschwitz ne arrivarono pochissimi*» — très peu... En effet, si l'on fait le décompte de tous ceux qui y furent déportés, «*si arriva a una cifra compresa fra un milione e un milione e mezzo...*» Très peu: quelque part entre un million et un million et demi...

Je me dis parfois qu'à la vue de tels crétins, le Bon Dieu ne doit plus savoir à quel saint se vouer.

A propos de Bon Dieu, j'ai lu cet été les deux volumes du pasteur J.-J. Maison consacrés à *La direction spirituelle d'Alexandre Vinet* (Editions Ouverture,

1989), et celui du pasteur Bernard Reymond, professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne: *A la redécouverte d'Alexandre Vinet* (L'Age d'Homme, 1990).

Les premiers sont une étude minutieuse, à travers les lettres échangées par Vinet avec une trentaine de correspondants sur la direction de conscience, dont on imagine un peu à tort qu'elle est le fait du seul catholicisme. D'ailleurs, l'auteur prend soin d'enlever à ce mot de «direction» ce qu'il pourrait avoir de trop... *directif*! Il souligne l'extrême respect de Vinet devant la personne de son interlocuteur, avec lequel il en arrive parfois à ce qu'on peut appeler une «direction échangée» (II, chapitre X). Ce sera le cas, notamment, avec Alexis Forel, de Saint-Prex (1787-1872), dont je ne crois pas me tromper en disant que le «bon docteur» de la Côte, Armand Forel, longtemps député du Parti du Travail, lui est apparenté.

Car si de nombreux correspondants sont aujourd'hui des oubliés — parmi eux,

des étudiants de Vinet — d'autres sont fort connus. Par exemple le philosophe Charles Secretan, l'auteur de *Philosophie de la Liberté*, dont Eugène Rambert s'est fait le biographe. Ou Charles Monnard — rue à Lausanne — qui fut à la fois écrivain, journaliste et homme politique, à qui Michelet rend visite en 1843. Ou encore Rodolphe Töpffer, l'inoubliable auteur de *M. Vieux-Bois*, des *Enfants de M. Crépin*, des *Voyages en Zig-Zag* et de tant d'autres chefs-d'œuvre, dont on découvre que Vinet fut pour une bonne part dans son retour à l'Évangile et à la foi chrétienne.

J'ai été particulièrement sensible à la compréhension que Vinet — et sans doute J.-J. Maison! — témoigne à un homme qu'il aurait pu méconnaître: le chansonnier Béranger. Car enfin, Béranger n'était pas un «grand» poète; il était un chansonnier, et il est d'usage, parmi les critiques littéraires et les historiens de la littérature, de mépriser les chansonniers — hier comme aujourd'hui. Et d'autre part, Béranger n'était pas un chrétien... Ce qui a pu rapprocher les deux hommes, c'est leur commun amour de la liberté et leur commune sympathie pour les déshérités.

«Ce n'est pas seulement le sang d'Abel qui crie, sur les chantiers et les charniers de l'injustice et de la violence, mais les cœurs blessés, divisés, les esprits égarés, les personnalités déséquilibrées», écrit le pasteur Maison. ■

CARNET DE VOYAGE

Berlin, quelques mois plus tard

J'ai eu la chance de pouvoir faire récemment deux séjours à Berlin, le premier au début de l'année et l'autre cet été. Je me suis dit que cela valait bien un article dans DP.

Cet hiver, nous avons plus ou moins suivi les circuits touristiques, en essayant tout de même de garder un œil critique. Musées, palais, expositions, théâtre, le séjour fut bien rempli. Très classique, saupoudré d'exotisme culinaire. Mais le plus impressionnant était le Mur. A ce moment-là, il n'était percé que de brèches où les polices de l'Est et de l'Ouest ne se livraient plus qu'à des vérifications folkloriques.

Dans les deux parties de la ville, c'était l'invasion. Une foule inimaginable, composée de touristes et d'autochtones. L'ambiance était joyeuse, bon enfant, malgré certains excès éthyliques. Un flot d'optimisme commençait déjà à remplir de Mercedes les rues de Berlin-Est, occupant enfin les artères démesurées devenues vitrines pour les Occidentaux, et que l'économie planifiée n'avait décidément pas réussi à garnir.

Cet été, j'avais pris mon vélo (chez Panam, c'est gratuit!): la ville est plate, il y a beaucoup de pistes cyclables et les distances ne sont pas négligeables dans cette cité conçue comme une capitale majestueuse; entre les rois et empereurs de Prusse, les nazis et les communistes, l'ambition n'a pas manqué.

J'ai ainsi pu me promener sur le chemin de ronde entre les deux palissades de béton de feu le Mur. Ça glace le sang lorsque qu'on est au milieu de cette bande de terrain vague. Malgré la vengeance populaire qui a tout détruit, clôtures, lumières, miradors et autres funestes installations, on ne se sent pas tout à fait à l'aise et on est content lorsqu'on voit une des fréquentes brèches. Mais au centre de la ville, il ne persiste plus qu'une cicatrice sur le sol. Presque partout, les rues ont été reconstruites comme avant. On a rouvert à l'Est les stations fantômes du métro et on reconstruit la ceinture du S-Bahn.

Désormais, les rues sont aussi embouteillées à l'Est que dans l'ex-flott de liberté. L'odorat du cycliste que j'étais me

permettait de savoir de quel côté je circulais: les moteurs deux temps des Trabant donnent l'impression de se promener au milieu d'une armée de vélomoteurs et de tondeuses à gazon...

La frénésie de consommation et le tourisme naissant provoquent une invasion de publicité, ce qui contribue à animer les rues; sans elle, la ville serait tristounette. Lorsqu'on se promène dans les quartiers industriels, on a par contre l'impression d'errer dans les décors du film *Les Temps modernes*, avec la vitesse en moins. Et l'état des chemins de fer est tel que le gouvernement renonce à unifier les trains, de peur d'asphyxier la DB par la restauration du réseau et du matériel de l'Est. On pourrait ne jamais cesser l'énumération, car chaque jour amène son lot de difficultés. L'unification des mœurs ne sera pas facile non plus: en quarante ans d'évolution différenciée, la fourmilière s'est transformée en une colonie de petites fourmis rouges et une colonie de grosses fourmis noires qu'il s'agit à nouveau de faire vivre ensemble. Le débat actuel sur l'avortement (l'Est connaît la solution des délais et l'Ouest l'interdiction assortie d'exceptions) donne une idée des problèmes à venir.

Mais la réunification de Berlin offre à nouveau aux germanophones une capitale culturelle, comme la francophonie possède Paris. En y retournant cet été, je m'attendais à ce que le catastrophisme ait remplacé l'optimisme. C'est loin d'être le cas, même s'il faut bien reconnaître que la thérapie de choc qu'est l'union monétaire a rappelé à bien des esprits la réalité des chiffres. Malgré toutes les difficultés, cette unification est porteuse d'un espoir immense: vivre dans une société post-industrielle, écologique mais riche. Le chemin est long — et l'Ouest a aussi beaucoup à apprendre — mais il vaut la peine d'être parcouru, pour (re)donner à l'être humain une certaine dignité.

Roger Nordmann

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Points de vue: Lucien Borel, Jeanlouis Cornuz,

Roger Nordmann

L'invitée de DP: Silvia Ricci Lempen

Abonnement: 65 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint Pierre 1,

case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 Vidéotex: 021 312 69 10

CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: Françoise Gavillet,

Pierre Imhof, Liliane Monod

Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA

La promenade au compost

Cet été, je me suis acheté une poubelle à compost. Une de mes voisines et amies s'est démenée tout l'hiver dernier pour obtenir que la commune installe un compost de quartier au bout de notre rue; c'est chose faite depuis quelques mois, et désormais j'effectue deux fois par semaine ma petite promenade «verte», le bras alourdi d'un sac de déchets végétaux mais la conscience claire et légère de celle qui donne sa contribution, infinitésimale mais concrète, à l'édification d'un monde meilleur.

La rédaction de DP traite régulièrement de questions relatives à la sauvegarde de l'environnement, au sens strict et au sens large, avec infiniment plus de compétence que je ne peux en avoir. Si je me hasarde néanmoins à m'exprimer dans ces colonnes sur le thème de la conscience écologique, c'est parce qu'un certain nombre de lectures et d'expériences personnelles — re travaillées intérieurement au gré de mes promenades au compost du quartier! — m'ont amenée à l'envisager sous un éclairage un peu différent de celui sous lequel il est généralement abordé dans la presse, y compris de qualité.

Deux cultures à faire communiquer

Si DP parle souvent d'écologie, c'est sans doute parce que l'écologie est par excellence une question relevant du «domaine public». La nature est un bien collectif; le maldéveloppement qui la menace, chez nous et dans le tiers monde, hypothèque notre avenir à toutes et à tous, en tout cas celui de nos enfants; la conversion des priorités économiques qui pourrait progressivement restituer son intégrité à la biosphère dépend de décisions politiques. Bref, la conscience écologique peut sans aucun doute être décrite — et elle l'est habituellement — comme une conscience d'intérêt général. Ce qui, en revanche, est plus rarement

évoqué, du moins dans l'enceinte du «domaine public», c'est l'hypothèse d'une relation intrinsèque, voire d'une relation de fondation réciproque, entre la conscience écologique (tournée vers le bien-être collectif) et l'épanouissement psychique de l'individu. J'ai moi-même éprouvé quelque réticence à utiliser cette dernière expression dans un article destiné à un journal d'information et de réflexion politique. Voilà qui en dit long sur la difficulté de faire communiquer deux cultures qui, dans notre société, ne sont en principe pas revendiquées et gérées par les mêmes personnes: la culture politique, sociale et économique d'un côté, la culture psychologique et spirituelle de l'autre. Cette communication, un livre récemment paru, parmi d'autres, tente de l'établir. Il émane du «Groupe de Beaulieu», qui est formé de huit personnes engagées dans la coopération ou dans l'éducation au développement, et s'intitule *Construire l'espérance: manifeste pour une civilisation éco-spirituelle**. Un titre qui suscite d'emblée une certaine méfiance chez toutes celles et tous ceux (j'en suis) qui sont allergiques à l'actuelle floraison de manuels du style «Le Bonheur en 18 leçons» et autres «Vivre avec amour». Mais ici, il s'agit de tout autre chose.

Le travail sur soi pour le bien de tous

La thèse principale du livre est que l'assainissement de notre planète malade (de la nature et des sociétés humaines qui l'habitent, rongées comme la nature par des cancers multiples qui s'appellent misère, faim, chômage, inégalités, violence, dictatures, etc) passe (aussi) par le développement intérieur des personnes. Pas seulement, entendons-nous, par l'accès de chacune et de chacun à une conscience plus aiguë du bien public, dont les auteur-e-s du livre affirment par ailleurs fermement la nécessité; mais égale-

ment par un travail de chacune et de chacun sur soi-même, par une réactivation individuelle de nos potentialités mutilées: potentialités corporelles, affectives, spirituelles.

L'une des méthodes proposées est la pratique, chaque jour, d'un «temps de silence» qui nous permette, à la fois, de rentrer en nous-mêmes et de sentir notre relation au monde. Et de citer le philosophe allemand Carl Friedrich von Weizsäcker: «L'une des expériences fondamentales de l'ascèse consiste précisément à prendre conscience que le travail intérieur de chaque individu a des répercussions extérieures et transforme la société.»

Silvia Ricci Lempen

*L'Aire, 1990.

L'invitée de DP s'exprime librement dans cette tribune. Silvia Ricci Lempen est rédactrice en chef du journal *Femmes suisses*.

Les sous-titres sont de la rédaction.

ÉCHOS DES MÉDIAS

Dorénavant la télévision suisse alémanique s'appelle «Schweizer Fernsehen» (télévision suisse).

Surprise de découvrir la télévision de la Suisse italienne comme chaîne italophone du réseau câblé de la ville d'Ulm en Allemagne fédérale.

L'hebdomadaire alémanique de gauche *Die Wochenzeitung* (WoZ), grâce à une situation financière saine, rajeunit sa formule, la rend plus classique, augmente son volume et compte sur une progression du tirage pour financer ce pari sur l'avenir. A noter que la WoZ a commencé de paraître en 1981, en même temps que Ringier lançait *L'Hebdo* et *Die Woche*. Ce dernier titre n'est plus qu'un souvenir depuis longtemps déjà.

Le quotidien gratuit zurichois *Tagblatt der Stadt Zurich* augmente sa partie rédactionnelle et publie chaque jour une demi-page sur le sport zurichois.